

L'assurance **Campez Couvert** garantit toutes les annulations qui ne sont pas de votre fait.

En clair, **tout est garanti sauf le changement d'avis !**

Ce que nous garantissons :

- Décès, accident ou maladie grave, hospitalisation de l'assuré, d'un parent ou d'un proche de la famille.
- **Domages matériels ou vols importants.**
- **Complications de grossesse** de l'assurée.
- **Etat de grossesse** contre-indiquant le séjour par la nature même de celui-ci.
- **Licenciement économique, rupture conventionnelle.**
- **Convocation à un examen de rattrapage.**
- **Contre-indication et suite de vaccination.**
- **Etat dépressif, maladie psychique, nerveuse ou mentale.**
- **Domages graves** causés au véhicule.
- **Obtention d'un emploi.**
- **Suppression ou modification des congés payés.**
- **Mutation professionnelle.**

Que faire en cas d'annulation de séjour ?



À PROPOS DES CARTES BANCAIRES

Certaines cartes bancaires prennent en charge l'annulation de vos séjours en cas de décès ou de maladie grave **seulement**. De plus, les conditions et le temps de traitement sont très variables. Consultez bien les conditions de votre contrat de carte bancaire.

Souscrivez **rapidement & facilement** à notre assurance complète et de qualité, avec un **délai de traitement sans précédent !**

1 Avertissez le camping de votre désistement ou départ anticipé

2 Déclarez votre annulation ou interruption de séjour :

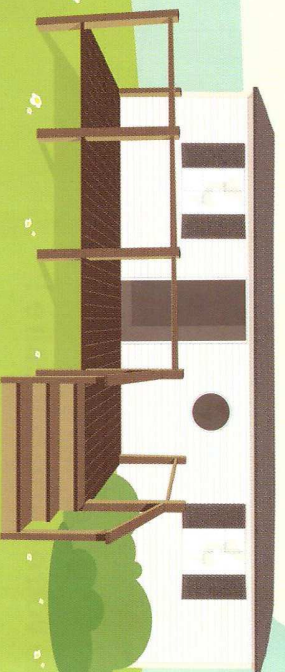
- en ligne par internet : www.campez-couvert.com

- par e-mail : sinistre@campez-couvert.com

- par courrier : **Gritchen Tolède & Associés - Service sinistres**

27 Rue Charles Durand - CS 70139 - 18021 BOURGES Cedex

3 Vous êtes remboursés 48h après réception de votre dossier !



Document non contractuel | Impressions : Expirite | Ne pas jeter sur la voie publique

Campez Couvert

Les annulations ont parfois du bon

Votre camping a sélectionné pour vous **Campez Couvert**, afin de vous proposer **la meilleure assurance** en cas d'annulation ou d'interruption anticipée de votre séjour.

La garantie d'être **totalelement remboursé** en cas d'imprévu !

Tout le monde est couvert, sans lien de parenté nécessaire

Facile & rapide !

Campez couvert plus fort que votre carte bancaire !

95% des dossiers remboursés !